

## METHODE D'OBSERVATION DES COMPETENCES SOCIALES - M.O.C.S.

### ECHELLE D'EVALUATION DES COMPETENCES SOCIALES - E.E.C.S.

#### 1. BUT(S) DE LA METHODE :

La méthode est destinée à aider les professionnels à clarifier les champs d'observation (appelés dimensions) et d'évaluation des résidents du Foyer.

Elle a été mise au point pour permettre des échanges constructifs entre professionnels de l'établissement (aspect endogène de la méthode) et des personnes extérieures, professionnelles ou non professionnelles (aspect exogène de la méthode).

L'aspect visuel et graphique de l'évaluation facilite la communication lors des réunions de Projets Personnalisés (cf. procédure ad.hoc).

Elle permet l'évaluation d'un Niveau de Compétences Sociales (N.C.S.) au sein duquel s'intègrent les compétences professionnelles.

#### 2. DATE D'APPLICATION

Dès validation par la direction.

#### 3. CHAMP ET DOMAINE D'APPLICATION

Ensemble des résidents du Foyer.

#### 4. TEXTES – REGLES JURIDIQUES ET DISPOSITIONS PRETABLEES OPPOSABLES

Cf. procédures et/ou instructions ad.hoc + procédures Projets Personnalisés.

#### 5. SIGLES, ABREVIATIONS ET VOCABULAIRE UTILISES

- Compétences Sociales (CS).
- Compétences Professionnelles (CP).
- Degrés ou Niveaux de Compétences Sociales (NCS).
- Matrice des Champs d'Observation et des Critères.
- Modèle de fiche de projet personnalisé.

#### 6. DISPOSITIONS SPECIFIQUES ET PREALABLES A LA PROCEDURE

Aucune méthode ni échelle ne peuvent prétendre à l'exhaustivité. Les professionnels doivent rester vigilants afin de conserver l'espace d'appréciation qui leur permet de préciser ou de compléter les dimensions et critères prédéterminés.

Les cinq degrés d'évaluation (DCS) sont précisés pour chacun des critères ; étant entendu que le degré 1 (niveau 1 de compétences sociales) est le niveau/degré de dépendance de la personne en deçà duquel le maintien au sein de l'établissement pourrait être posé et que le degré 5 est un degré d'autonomie susceptible d'interroger les professionnels sur l'hypothèse d'un nouveau projet de vie en milieu moins protégé.

**Les bases d'interprétation des résultats font l'objet d'une instruction ad.hoc mise sous assurance Qualité.**

## VOCABULAIRE ET DEFINITIONS CLARIFIES EN EQUIPE LORS DE LA FORMATION

### **Définition des compétences sociales (Organisation Mondiale de la Santé, 1993)**

**« CAPACITES D'UNE PERSONNE A REpondre AVEC EFFICACITE AUX EXIGENCES ET AUX EPREUVES DE LA VIE QUOTIDIENNE ».**

La compétence s'évalue en termes de résultats pour le résident.

Compétences = capacités à mobiliser différentes ressources en vue d'un résultat et peuvent s'appréhender en termes de :

Savoir-faire = connaissances.

Pouvoir faire = capacités et environnement.

Vouloir faire = désir.

### **Définition des compétences sociales :**

"Les compétences sociales recouvrent l'ensemble des capacités qu'un résident peut mettre en œuvre pour s'inscrire de façon adaptée dans son lieu de vie et son environnement sans qu'il y soit reconnu par des caractéristiques particulières de déficience ou d'échec, liées à son histoire, à sa vie familiale ou son handicap. Le résident est une Personne qui participe à la continuité et à la cohérence de la vie de l'établissement comme un sujet actif, membre du groupe."

Accompagnement : proche du « faire avec ».

Assistance : proche du « faire à la place de ».

### **BASES METROLOGIQUES :**

- Valorisation des Rôles Sociaux (V.R.S.) cf. travaux de Wolf WOLFENSBERGER),
  - Valorisation des Rôles Professionnels (V.R.P.) et métrologie sociale (méthode des 4 « E ») cf. travaux de Jean Luc JOING,
  - Compétences Sociales : cf. travaux de Jean Marc DUTRENIT et Pierre VENDRYES,
  - Référentiel d'Observation des Compétences Sociales : cf. travaux de Jacques DANANCIER,
  - Les évaluateurs doivent être conscients que leurs appréciations portent sur des aspects cliniques relevant de la mission sociale de l'établissement.

## **7. DESTINATAIRES**

⇒ Direction

⇒ Secrétariat

⇒ animateur Qualité

	Nom	Fonction	Date	Visa
Le rédacteur				
Le vérificateur				
L'approbateur				



## Qu'est-ce qu'une compétence sociale ?



Les compétences sociales recouvrent l'ensemble des capacités et aptitudes qu'une personne peut mettre en œuvre pour s'inscrire de façon complète dans son milieu habituel de vie, de la manière la plus sereine et heureuse possible.

On évitera que ces compétences ne soient appréciées qu'au travers de caractéristiques de déficience ou d'échec...

La personne sera toujours considérée comme un individu « capable de... » participant à la vie de l'ensemble de façon active ... On lui reconnaîtra une « autorité »...

1. Il ne s'agit pas d'actes ou de situations délimitées ou prédéterminées apprises par un conditionnement quelconque, mais c'est une dimension évaluable d'une fonctionnalité généralisable à de multiples situations de vie sociale...
2. Il s'agit d'apprécier la connaissance et la maîtrise qu'a la personne de l'univers social, ainsi que ses repères culturels.

### La compétence sociale évolue

1. En fonction de l'augmentation de l'indépendance ;
2. En fonction de la capacité d'appartenance et d'inscription dans un groupe ;
3. En fonction de la capacité à investir des environnements différents ;
4. En fonction de l'évolution de l'autonomie.

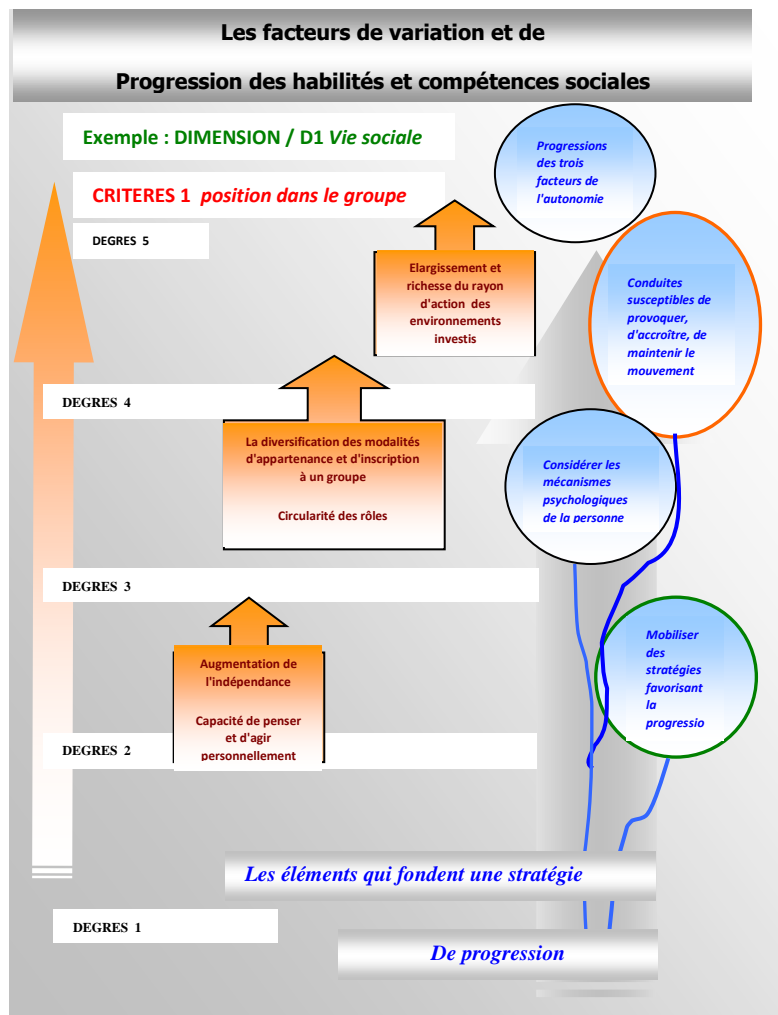
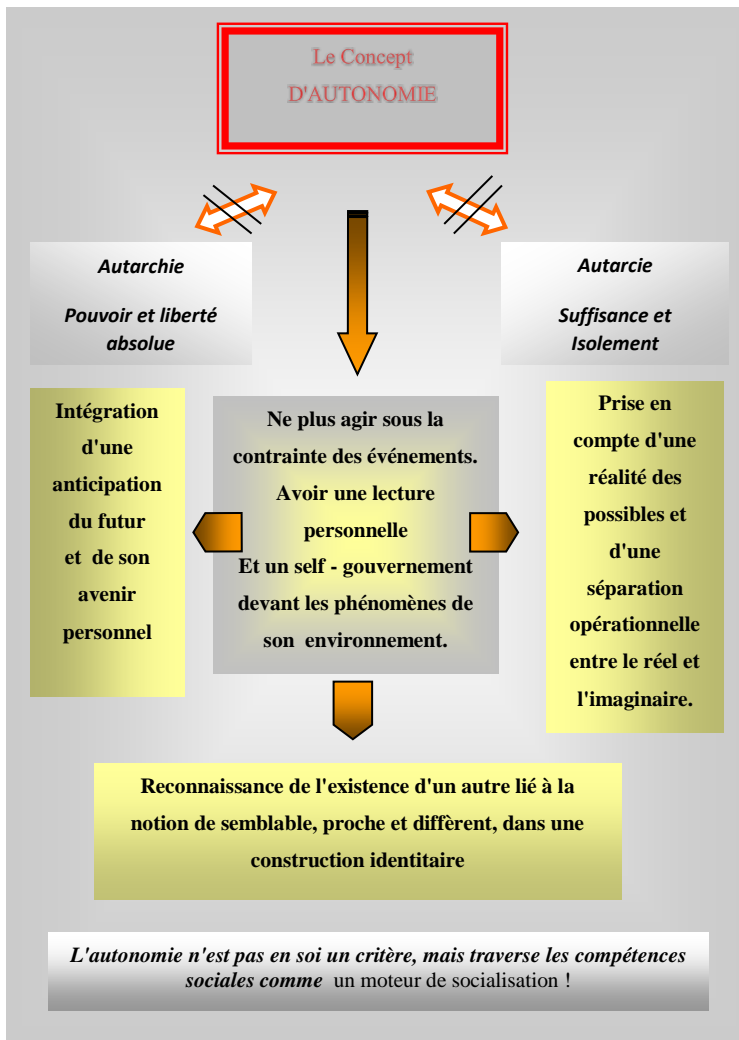
(\*) d'après les travaux de Jacques DANANCIER – Jean Marc DUTRENT – Pierre VENDRYES – Anne Marie FAVARD – Wolf WOLFENBERGER – Jean Luc JOING.

## LA CONSTRUCTION DE L'E.E.C.S - M.O.C.S. 3

### 3. LA CLARIFICATION DES DEGRES OU « NIVEAUX » D'ÉVALUATION

« Quels sont les 5 degrés qui traduisent une progression observable de la clientèle en terme de Compétences sociales ? »

Logique interne de l'échelle		E.E.C.S.
Degrés	Caractéristiques/repères (principes)	Exemples
Degré 5 : « Les compétences généralisées »	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Autonomie bien établie ;</li> <li>➤ Capacité à s'adapter avec ou sans délai.</li> </ul>	La personne est capable de s'adapter à une situation nouvelle.
Degré 4 : « Les compétences acquises seul mais de façon limitée »	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La personne a un besoin de rappels ponctuels.</li> </ul>	
Degré 3 : « Les compétences à travers le groupe »	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La personne est partie active du groupe</li> <li>➤ La personne a besoin d'un accompagnement</li> </ul>	La personne connaît les règles de vie... Elle suit les autres...
Degré 2 : « Les compétences à travers un autre »	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La personne a besoin d'une assistance.</li> </ul>	
Degré 1 : « Les compétences par l'autre »	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Seuil d'admission ;</li> <li>➤ Seuil de maintien ;</li> <li>➤ Capacités de l'Établissement à satisfaire les besoins.</li> </ul>	La personne est dépendante d'un professionnel... ou d'une consigne à répéter.



## Matrice d'observation et d'évaluation des compétences sociales.

<b>D1</b>	<b>D2</b>	<b>D3</b>	<b>D4</b>	<b>D5</b>
<b>Vie sociale</b>	<b>Rapport au corps et à la santé</b>	<i>Vie intellectuelle</i>	<i>Vie affective</i>	<b>Compétences dans l'environnement</b>
<b>C1</b> <i>Echanger/ écouter et communiquer</i>	<b>C1</b> <i>Alimentation</i>	<b>C1</b> <i>Utilisation des acquis de base</i>	<b>C1</b> <i>Expression et contrôle des émotions</i>	<b>C1</b> <i>Réaction et adaptation aux situations nouvelles</i>
<b>C2</b> <i>S'exprimer</i>	<b>C2</b> <i>Hygiène corporelle</i>	<b>C2</b> <i>Gestion de l'argent</i>	<b>C2</b> <i>Vie sexuelle et sentimentale</i>	<b>C2</b> <i>Capacité de déplacement</i>
<b>C3</b> <i>Respecter les règles de vie</i>	<b>C3</b> <i>Entretien/ propreté de la chambre</i>	<b>C3</b> <i>Repères espaces et temps</i>	<b>C3</b> <i>Vie familiale</i>	<b>C3</b> <i>Repères dans l'environnement</i>
<b>C4</b> <i>Gestion de soi</i>	<b>C4</b> <i>Gestion de sa santé</i>	<b>C4</b> <i>Capacité de compréhension</i>	<b>C4</b> <i>Relations amicales</i>	<b>C4</b> <i>Communication avec l'environnement</i>
<b>C5</b> <i>Gestion du temps libre</i>	<b>C5</b> <i>Habillement</i>	<b>C5</b> <i>Capacité de projet</i>	<b>C5</b> <i>Positions dans les conflits/ violences</i>	<b>C5</b> <i>Capacité d'évaluation et de choix</i>

**DIMENSION 1 : VIE SOCIALE**

<b>C1</b>	<b>C2</b>	<b>C3</b>	<b>C4</b>	<b>C5</b>
Echanger/écouter et communiquer	S'exprimer	Respecter les règles de vie	Gestion de soi	Gestion du temps libre

CRITERES ET DESCRIPTEURS (DEGRES)		OBSERVATIONS - ELEMENTS FACTUELS
<b>C1</b>	<b>ECHANGER/ECOUTER ET COMMUNIQUER</b>	
D5		
D4		
D3		
D2		
D1		
<b>C2</b>	<b>S'EXPRIMER</b>	
D5		
D4		
D3		
D2		
D1		
<b>C3</b>	<b>RESPECTER LES REGLES DE VIE</b>	
D5		
D4		
D3		
D2		
D1		
<b>C4</b>	<b>GESTION DE SOI</b>	
D5		
D4		
D3		
D2		
D1		
<b>C5</b>	<b>GESTION DU TEMPS LIBRE</b>	
D5		
D4		
D3		

<b>D2</b>		
<b>D1</b>		

Ce tableau est repris pour les autres dimensions :

- Dimension 2 : Rapport au corps et à la santé (C1 Alimentation ; C2 Hygiène corporelle ; C3 Entretien/propriété de la chambre ; C4 Gestion de sa santé ; C5 habillement).
- Dimension 3 : Vie intellectuelle (C1 Utilisation des acquis de base ; C2 Gestion de l'argent ; C3 Repères espaces et temps ; C4 Capacité de compréhension ; C5 Capacité de projet).
- Dimension 4 : Vie affective (C1 Expression et contrôle des émotions ; C2 Vie sexuelle et sentimentale ; C3 Vie sociale ; C4 Relations amicales ; C5 position dans les conflits/Violences).
- Dimension 5 : Compétences dans l'environnement (C1 Réaction et adaptation aux situations nouvelles ; C2 Capacité de déplacement ; C3 Repères dans l'environnement ; C4 Communication avec l'environnement ; C5 Capacité d'évaluation et de choix).



**MODELE DE PROJET INDIVIDUEL ET DE PROJET DE VIE**

Prénom et nom de la personne :

Date de naissance :

Professionnel(s) référent(s) :

Date et statut juridique de prise en charge :

Date(s) des synthèses précédentes :

Dates des rencontres avec le résident

Dates des rencontres avec l'environnement aidant

**Echelle d'Evaluation des Compétences Sociales**

Degrés	Vie sociale					Rapport au corps et à la santé					Vie intellectuelle					Vie affective					Compétences dans l'environnement					D.C.S.
	C1	C2	C3	C4	C5	C1	C2	C3	C4	C5	C1	C2	C3	C4	C5	C1	C2	C3	C4	C5	C1	C2	C3	C4	C5	
5																										
4																										
3																										
2																										
1																										

**D.C.S. 125**



## Conclusions sur l'observation des compétences sociales

### Éléments significatifs pris en compte :

	SYNTHESE DE LA DIMENSION ET FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE D'OBSERVATION	POINTS DE VIGILANCE
D1.		
D2.		
D3.		
D4.		
D5.		

**Les interrogations à soumettre en synthèse :**

**Attentes de la personne et/ou de la famille :**

**Éléments d'anamnèse :**

Recueil le : ..../...../..... par :

*Observations/conclusions des autres professionnels  
(reportées ci-dessous ou annexées)*

⇒ Responsable d'insertion

⇒ Responsable du soutien

⇒ Infirmier(e)

⇒ Médecin



⇒ Psychologue



⇒ Psycho-motricien

